

L'Agence d'Information sur le Logement (ADIL du Nord et du Pas-de-Calais) a pour vocation d'offrir au public **un conseil personnalisé juridique, financier ou fiscal, sur toutes les questions relatives à l'habitat**. Cette information, préventive avant tout, permet à l'utilisateur de mieux connaître ses droits, ses obligations et les solutions adaptées au cas par cas. Pour ce faire, une équipe de juristes a été mise en place avec pour mission d'assurer, notamment, **le renseignement téléphonique et la réception du public** en divers lieux. Chaque consultant doit, quelque soit son problème, pouvoir être informé, écouté et orienté si nécessaire.

A travers **une convention de partenariat avec la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent**, l'ADIL du Nord et du Pas-de-Calais assure **4 permanences par mois, d'une demi-journée chacune, sur les communes d'Aniche, de Marchiennes, de Pecquencourt et de Somain**.

**Le calendrier des permanences, pour l'année 2018 (2ème semestre), est le suivant :**

<b>MARCHIENNES</b>	<b>SOMAIN</b>	<b>ANICHE</b>	<b>PECQUENCOURT</b>
<b>Mairie Annexe (ancien Greffe)</b>	<b>Bourse du Travail, place Jean Jaurès</b>	<b>Maison des Services Publics (face à la Mairie)</b>	<b>Mairie (place du Général de Gaulle)</b>
<b>03 27 94 45 00</b>	<b>03 27 86 93 00</b>	<b>03 27 99 91 11</b>	<b>03 27 94 49 80</b>
<b>De 14h à 16h, le lundi :</b>	<b>De 14h à 17h, le lundi :</b>	<b>De 14h à 16h30, le mardi :</b>	<b>De 14h à 17h, le jeudi :</b>
3 septembre	10 septembre	7 septembre	20 septembre
1er octobre	8 octobre	5 octobre	18 octobre
5 novembre	12 novembre	2 novembre	15 novembre
3 décembre	10 décembre	7 décembre	20 décembre

**Prenez rendez-vous au :  
au 03 59 61 62 59**